

Caen, le lundi 30 janvier 2017

COMMUNIQUE DE PRESSE

Signature de la convention de partenariat entre l'Agence de l'Eau Seine Normandie et le Conservatoire du littoral - le 1er février 2017-

Cette signature se tiendra en présence de Madame **Odile GAUTHIER**, Directrice du Conservatoire du littoral, Madame **Patricia BLANC**, Directrice générale de l'agence de l'eau Seine-Normandie, ainsi que Monsieur **Hubert DEJEAN DE LA BATIE**, Vice-président du Conseil régional de Normandie, Président du Conseil de rivages Normandie et du SMLN.



Le marais de Réthoville © Frédéric Larrey / Conservatoire du littoral

Au plan national, le Conservatoire du littoral protège près de 80 000 hectares de zones humides littorales ou lacustres, soit 8 % des vasières, pré salés, estuaires, marais doux et salés, lacs, lagunes, rias, mangroves, herbiers qui existent dans son aire de compétence. Le Conservatoire du littoral s'efforce de maintenir les activités traditionnelles qui ont souvent contribué à la création et à la pérennisation de ces milieux.

L'agence de l'eau Seine-Normandie agit techniquement et financièrement pour la préservation des ressources en eau et la sauvegarde des milieux aquatiques. Elle soutient depuis l'année 2000, l'action du Conservatoire du littoral et du Syndicat mixte normand pour sauvegarder des espaces naturels côtiers « tampons », agir sur les zones humides littorales et arrière-littorales, intervenir sur certains bassins versants de fleuves côtiers, restaurer le lien eau douce-eau salée. Plus de 15 millions d'euros d'aides ont ainsi été déjà apportés pour la protection de plus de 2000 ha de zones humides remarquables des rivages marins normands, en les rendant également accessibles au public.

Par leur nouvel engagement pour les années 2016 à 2018, les deux partenaires contribuent au bon état écologique des eaux douces et salées tel qu'il est prévu dans la directive-cadre sur l'eau. En favorisant la protection des zones humides le Conservatoire du littoral et l'agence de l'eau Seine-Normandie participent également à l'adaptation du littoral au changement climatique face à l'élévation du niveau marin et aussi à la sauvegarde de la biodiversité à l'interface de la terre et de la mer, enjeux majeurs pour les territoires de Normandie.

Cette signature, à la veille de la journée mondiale des zones humides, renouvelle près de 20 ans de partenariat entre le Conservatoire du littoral et l'agence de l'eau Seine-Normandie en faveur de la protection des zones humides littorales.

Contacts presse :

Conservatoire du littoral :
Virginie CATHERINE – 02 31 15 29 97
v.catherine@conservatoire-du-littoral.fr
Régis LEYMARIE – 06 72 86 91 20
r.leymarie@conservatoire-du-littoral.fr

Agence de l'Eau Seine Normandie :
Sylvie BRISSOT - 01 41 20 18 08
Brissot.sylvie@aesn.fr